

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

METHANOL

Date de préparation: 18-Nov-2024

Version: 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit METHANOL

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit METHANOL

Synonymes Hydrate de méthyle, esprit de bois, hydroxyde de méthyle.

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Solvant, carburant, matiere premiere

Restrictions d'utilisation du produit chimique Aucun renseignement disponible

Données relatives au fournisseur

Laboratoire Mag Quebec inc
1219, Vincent-Massey
Quebec, QC, G1N 1N2
Telephone: 1-00-475-8862 / 418 681-5540

Numéro d'appel d'urgence 24h/24

Urgence Transport (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)
Centre antipoison du Québec : 1 800-463-5060

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Toxicité aiguë - orale	Catégorie 3
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs/brouillards)	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Toxique en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant

Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins sur l'étiquette)
En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau ou se doucher
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Rincer la bouche

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Tenir au frais

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**Substance**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Synonymes
Methanol	67-56-1	90 - 100%	Methanol

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:

L'ingestion d'aussi peu que 10 ml de méthanol peut causer la cécité et 30 ml (1 once) peut entraîner la mort si la victime n'est pas traitée. L'ingestion provoque une légère dépression du système nerveux central (SNC) avec des nausées, maux de tête, vomissements, étourdissements, troubles de la coordination et une apparence d'ivresse. Une acidose métabolique et des effets visuels graves peuvent survenir à la suite d'une période de latence de 8-24 heures. Le coma et la mort, généralement dus à une insuffisance respiratoire, peuvent survenir si le traitement médical n'est

pas reçu. Les effets visuels peuvent inclure une réactivité réduite et/ou une sensibilité accrue à la lumière, une vision floue, double et/ou brumeuse, et la cécité. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques ou mortelles. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes. La gravité du problème suite à l'ingestion de méthanol peut être davantage liée au temps écoulé entre l'ingestion et le traitement, plutôt que de la quantité ingérée. Par conséquent, il faut procéder à un traitement rapide de toute ingestion. L'antidote est le fomépizole qui améliore l'élimination de l'acide formique métabolique. Celui-ci ne doit être administré que par un médecin. Le centre anti-poison doit être contacté pour obtenir des conseils de la part de médecins spécialistes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Petits feux : poudre extinctrice, CO₂, pulvérisation d'eau. Feux importants : pulvérisation d'eau (voir note dans Moyens d'extinction inappropriés), mousse AFFF(R) (Mousse à formation de pellicule aqueuse, résistante à l'alcool) avec un système de dosage de la mousse à 3%.

Moyens d'extinction inappropriés : Les mousses synthétiques ou les mousses protéinées peuvent donner certains résultats mais sont nettement moins efficaces. L'eau peut être efficace pour le refroidissement mais non pour éteindre un incendie du fait qu'elle pourrait ne pas pouvoir refroidir le méthanol sous son point d'éclair.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Liquide inflammable. Demeurer en amont du vent. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les espaces bas. Les vapeurs peuvent se déplacer le long du sol jusqu'à un emplacement éloigné et être enflammées. Le méthanol brûle avec une flamme claire et propre partiellement invisible à la lumière du jour. Isoler et restreindre la zone. Les concentrations supérieures à 20% de méthanol dans l'eau peuvent être enflammées. Utiliser une eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour maîtriser la progression de l'incendie et refroidir les structures ou les récipients adjacents. Confiner l'eau employée pour maîtriser l'incendie en vue d'une élimination ultérieure. Les contenants fermés peuvent éclater violemment ou exploser et libérer soudainement de grandes quantités du produit s'ils sont exposés à un feu ou à une chaleur excessive pendant une période de temps suffisante.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Formaldéhyde.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Précautions pour le protection de l'environnement

Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Inflammable. Pour usage industriel seulement. Manipuler et ouvrir les contenants avec prudence. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter l'inhalation du produit chimique. NE PAS manipuler ni entreposer à proximité d'une flamme nue, de la chaleur ou des autres sources d'inflammation. Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. NE PAS pressuriser, découper, chauffer ni souder les contenants. Les contenants vides peuvent renfermer des résidus de produit dangereux. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Protéger contre les dommages matériels. Utiliser un équipement de protection personnelle approprié.

Conditions pour un stockage sans danger, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Entreposer à distance des matières incompatibles. Les réservoirs doivent être mis à la terre et aérés et devraient être munis de dispositifs de contrôle des émissions de vapeur. Les réservoirs doivent être endigués. Matériaux d'emballage: MATERIAU APPROPRIÉ: Acier. Acier inoxydable. Fer. Verre. MATERIAU À ÉVITER: Plomb. Aluminium. zinc. Polyéthylène. PVC.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³ Skin	250 ppm STEL 200 ppm TLV-TWA	6000 ppm

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Utiliser un équipement contre les explosions.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains

Le port de gants imperméables est recommandé si le contact avec la peau ne peut être évité. Gants de butyl de caoutchouc. Nitrile de caoutchouc. Gants en néoprène.

Protection de la peau et du corps

Porter des pantalons et des vestes de protection contre les agents chimiques, de préférence en caoutchouc butyle ou nitrile.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive à masque intégral ou un appareil de protection respiratoire à adduction d'air à masque intégral avec un appareil respiratoire autonome à pression positive. Le NIOSH et l'OSHA des États-Unis recommandent le port du matériel suivant pour diverses concentrations de méthanol dans l'air :

Jusqu'à 2000 ppm : appareil de protection respiratoire à adduction d'air

Jusqu'à 5000 ppm : appareil de protection respiratoire à adduction d'air utilisé en mode débit continu.

Jusqu'à 6000 ppm : appareil de protection respiratoire à adduction d'air avec masque intégral bien ajusté utilisé en mode débit continu ; ou appareil respiratoire autonome à masque intégral ou appareil de protection respiratoire à adduction d'air à masque intégral.

Les appareils respiratoires à cartouche filtrante NE sont PAS recommandés.

Accès d'urgence ou planifié dans des conditions de concentrations inconnues ou présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé (DIVS = danger immédiat pour la vie ou la santé) :

Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation des risques associés aux travaux à effectuer et aux niveaux d'exposition. Des essais d'ajustement des appareils respiratoires doivent avoir été effectués et les endroits où le masque respiratoire s'applique sur le visage doivent être rasés de près.

Les niveaux d'exposition ne peuvent être supérieurs aux limites d'exposition applicables et, en aucun cas, les concentrations maximales dans lesquelles les appareils respiratoires seront utilisés ne peuvent être dépassées.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Claire / incolore
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	4.2-5960 ppm

PROPRIÉTÉS	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Not applicable.	
Point de fusion / point de congélation	-97.8 °C / -144.04 °F	
Point d'ébullition / Domaine d'ébullition	64.7 °C / 148.46 °F	
Point d'éclair	11 °C / 52 °F	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	4.1 (n-butyl acetate = 1)	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	36.5	
Limite inférieure d'inflammabilité	6	
Pression de vapeur	12.8 kPa @ 20°C	
Densité de vapeur relative	1.105 @ 15°C	
Densité relative	0.791 @ 20°C	
Solubilité dans l'eau	Complètement miscible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	-0.77	
Température d'auto-inflammation	464 °C / 867.2 °F	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
Propriétés explosives	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.	
Propriétés comburantes	Ne pas oxidant.	
Masse moléculaire	32.04 g/mol	
Teneur en COV	100%	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité/Stabilité chimique

Stable.

Possibilité de réactions dangereuses

Le méthanol n'est pas compatible avec les matériaux d'étanchéité et des joints toriques en Buna-N et Nitrile. Peut former un mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

éviter toute source d'inflammation. Hygroscopique (absorbe l'humidité de l'air). Incompatible materials.

Matières incompatibles

Combustibles puissants. Les acides minéraux forts. Acides organiques. Le contact avec ces produits peut entraîner une réaction violente ou explosive. Peut corroder le plomb, l'aluminium, le magnésium et le platine. Peut réagir avec l'aluminium ou le magnésium métallique et dégager de l'hydrogène. Peut attaquer certains plastiques, caoutchoucs et enduits. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Formaldéhyde.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Toxique par inhalation. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de motricité. Dépression du système nerveux central. Une acidose métabolique et des effets visuels graves peuvent survenir à la suite d'une période de latence de 8-24 heures. Le coma et la mort, généralement dus à une insuffisance respiratoire, peuvent survenir si le traitement médical n'est pas reçu. Les effets visuels peuvent inclure une réactivité réduite et/ou une sensibilité accrue à la lumière, une vision floue, double et/ou brumeuse, et la cécité.

Contact avec les yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Contact avec la peau

Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques ou mortelles. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

Ingestion

Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion d'aussi peu que 10 ml de méthanol peut causer la cécité et 30 ml (1 once) peut entraîner la mort si la victime n'est pas traitée. L'ingestion provoque une légère dépression du système nerveux central (SNC) avec des nausées, maux de tête, vomissements, étourdissements, troubles de la coordination et une apparence d'ivresse. Une acidose métabolique et des effets visuels graves peuvent survenir à la suite d'une période de latence de 8-24 heures. Le coma et la mort, généralement dus à une insuffisance respiratoire, peuvent survenir si le traitement médical n'est pas reçu. Les effets visuels peuvent inclure une réactivité réduite et/ou une sensibilité accrue à la lumière, une vision floue, double et/ou brumeuse, et la cécité.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes

L'exposition répétée par inhalation ou absorption au méthanol peut entraîner une intoxication générale, des troubles du cerveau, une perturbation de la vue et la cécité. L'inhalation peut aggraver des états pathologiques tels que l'emphysème ou la bronchite. Le contact cutané répété peut entraîner irritation, dessèchement et gerçures. Les doses plus faibles peuvent entraîner des nausées, des maux de tête, des douleurs abdominales, des vomissements et des troubles visuels allant d'une vue brouillée à une sensibilité à la lumière. Le méthanol est toxique si inhalé et ingéré. L'inhalation des vapeurs peut causer : cyanose, des effets sur les systèmes nerveux central, léthargie, perte de conscience et mort. Les effets de l'inhalation peuvent être retardés. L'ingestion peut causer : malaise, des effets sur les systèmes nerveux central, gêne et mort si le traitement n'est pas immédiat. L'ingestion de méthanol a causé des effets néfastes (nécrose et hémorragie) sur le cerveau. Les maladies aggravées par l'exposition incluent : troubles cutanés et allergies, troubles hépatiques et maladie oculaire. L'exposition à long terme au méthanol a été associée à des maux de tête, des étourdissements, une conjonctivite, une insomnie et une vue trouble. L'absorption dermique de quantités importantes de méthanol a causé la mort d'un grand nombre d'espèces animales. L'inhalation de méthanol a causé les effets toxiques suivants chez les animaux: des effets sur les systèmes nerveux central et gastro-intestinal, irritation oculaire, cécité et jetage nasal. Les effets toxiques observés chez les animaux qui ont ingéré du méthanol incluent des effets anesthésiques, une lésion du nerf optique et une acidose.

Produits synergiques : Chez les animaux, des concentrations élevées de méthanol peuvent accroître la toxicité d'autres produits chimiques, particulièrement les toxines du foie comme le tétrachlorure de carbone. L'éthanol fait se réduire dans une mesure importante la toxicité du méthanol du fait de la concurrence à laquelle ils se livrent pour les mêmes enzymes métaboliques et a été utilisé dans le traitement de l'empoisonnement au méthanol.

Capacité d'accumulation: Le méthanol est facilement absorbé dans l'organisme par inhalation ou par ingestion.

L'absorption par la peau peut se produire en cas de déchirure de la peau ou en cas d'exposition prolongée. Après absorption, le méthanol est distribué rapidement dans les tissus. Une faible quantité est éliminée par l'expiration et les urines. Le reste est d'abord métabolisé en formaldéhyde, lequel est ensuite métabolisé en acide formique et/ou en formiate. L'acide formique et le formiate sont finalement convertis en dioxyde de carbone et en eau. Chez les humains, le méthanol est évacué de l'organisme, après inhalation ou exposition par voie buccale, après une demi-vie d'élimination d'un jour ou plus en cas de doses élevées (supérieures à 1000 mg/kg) ou de 1,5 à 3 heures pour des doses faibles (moins de 100 mg/kg ou 76,5 à 230 ppm (100 à 300 mg/m³)).

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	100.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	300.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	0.50 mg/l

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

DL50 par voie cutanée Lapin 15800 mg/kg

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Methanol 67-56-1	= 6200 mg/kg (Rat)	Non disponible	= 22500 ppm (Rat) 8 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités toxiques ou mortelles. Une exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation de la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Methanol 67-56-1	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Toxicité pour la reproduction

Il est déclaré causer des malformations congénitales chez des rats exposés à 20.000 ppm. Selon des expériences sur les animaux, le méthanol est fœtotoxique, tératogène et il a causé des anomalies comportementales importantes chez les descendants à des doses qui ne causaient pas d'effets maternellement toxiques. Des anomalies comportementales ont été observées chez la progéniture de rates ayant ingéré de l'eau contenant 2 % de méthanol. Le méthanol a causé des effets mutagènes (cellules somatiques) chez les animaux de laboratoire.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Selon les critères de classification du Système général harmonisé tel qu'adopté dans le pays ou la région avec lequel

cette fiche signalétique est conforme, il a été établi que ce produit cause une toxicité systémique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition aiguë. (STOT SE). Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité algale aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Methanol 67-56-1	Non disponible	28200 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h flow-through 100 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static 19500 - 20700 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h flow-through 18 - 20 mL/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 13500 - 17600 mg/L LC50 (Lepomis macrochirus) 96 h flow-through	Non disponible	Non disponible

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Methanol 67-56-1	-0.77

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements municipaux, étatiques, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG (Canada):

Numéro ONU UN1230
Appellation d'expédition Méthanol
Classe 3 (6.1)
Groupe d'emballage II
Polluant marin No.

DOT (U.S.)

Numéro ONU UN1230
Appellation d'expédition Méthanol
Classe 3 (6.1)
Groupe d'emballage II
Polluant marin Non disponible

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions réglementaires des**É.-U.**

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Methanol - 67-56-1	Non inscrit(e)	Listed	Listed

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA: Risques pour la santé Inflammabilité 3 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -
 4
HMIS Health Rating: Risques pour la santé Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection individuelle X
 3 *

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) **STEL** STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Préparé par: Le Service de la santé, sécurité et de l'environnement de Laboratoire Mag Quebec inc.

Date de préparation: 18-nov-2020

Date de révision : 18-nov-2024

Avis de non-responsabilité**AVIS AU LECTEUR:**

Laboratoire Mag Québec renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse. Ces documents sont disponibles à votre bureau de vente Laboratoire Mag local.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Mag Québec ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Mag Québec. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.

Tous droits réservés. Laboratoire Mag Québec inc et le logo sont des marques de commerce déposées .

Fin de la fiche de données de sécurité